1.2. Les servitudes d'utilité publique et les sites archéologiques

1.2.1. Servitudes d'utilité publique

Les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol sont des limitations administratives au droit de propriété.

Par opposition aux servitudes de droit privé, qui constituent des charges imposées ou consenties au profit ou pour l'utilité d'un fonds voisin, les limitations administratives au droit de propriété sont instituées par l'autorité publique dans un but d'utilité publique.

Elles constituent des charges qui existent de plein droit sur tous les immeubles concernés et qui peuvent aboutir :

- soit à certaines interdictions ou limitations à l'exercice par les propriétaires de leur droit de construire, et plus généralement du droit d'occuper ou d'utiliser le sol ;
- soit à supporter l'exécution de travaux ou l'installation de certains ouvrages, par exemple les diverses servitudes créées pour l'établissement des lignes de télécommunications, de transport d'énergie électrique, etc ;
- soit, mais plus rarement, à imposer certaines obligations de faire à la charge des propriétaires (travaux d'entretien ou de réparation, etc).

Ces limitations administratives au droit de propriété peuvent être instituées au bénéfice de personnes publiques (État, collectivités locales, établissements publics), de concessionnaires de services ou de travaux publics (RTE, Total Infrastructures Gaz de France, etc), de personnes privées exerçant une activité d'intérêt général (concessionnaires d'énergie hydraulique, de canalisations destinées au transport de produits chimiques, etc).
Elles doivent figurer dans le document annexe du PLU (articles L.126-1 et R.126-1 à 3 du code de l'urbanisme).
Voir le tableau ci-après et le(s) plan(s) figurant en annexe n° 7.

81043 – BUSQUE

Sites archéologiques (état en 2013)

N° de site	Nom du site	Localisation cadastrale en 2013
81 043 0001	Station acheuléenne de Fourès	Fourès B3/ 596
81 043 0002	Indice de site paléolithique des Pradals	Les Pradals A2/ 534
81 043 0003	Indice de site paléolithique du Bouriou	Le Bouriou B3/ 571, 432
81 043 0004	Indice de site paléolithique de Narbounès	Le Bouriou B3/ 422
81 043 0005	Habitat et ateliers de potiers gallo-romains de Valéry	Valéry C1/ 323, 325-327, 342-351, 399, 642, 647, 656, 704, 708, 711, 931 (voir plan)
81 043 0006	Village de Busque, site de confluence du Rieu Fauré, du ruisseau de Lenjou et du ruisseau du Théron	Busque C1/ parcelles multiples
81 043 0007	Indice de site néolithique de Fourès	Fourès B3/ 596
81 043 0008	Four de terres cuites architecturales moderne de Millet, en grande partie détruit par l'aménagement d'un lac collinaire	Cambou B2/ 270,271,272
81 043 0009	Indice de site gallo-romain de Garabet	Garabet Localisation approximative

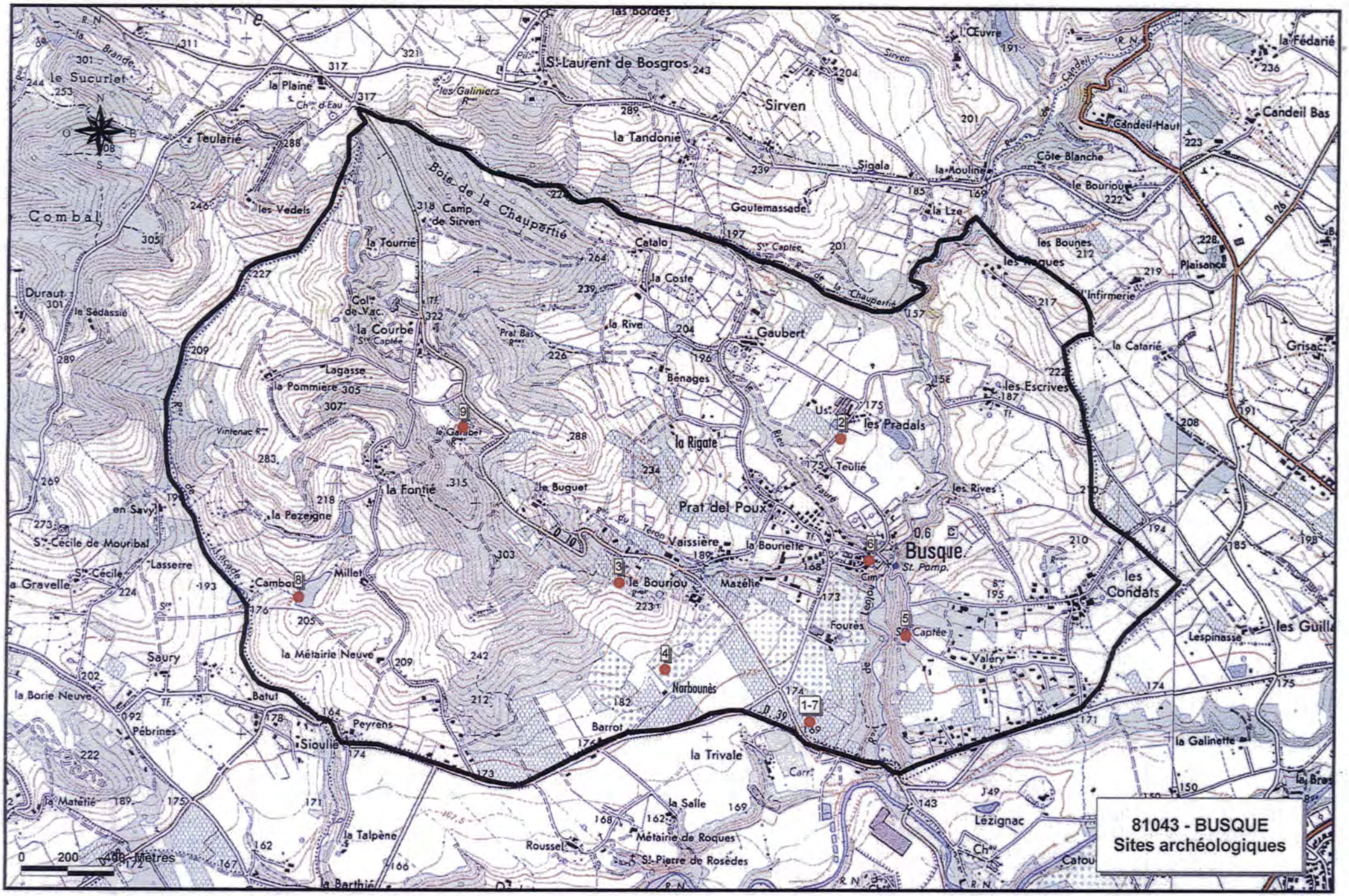
81043 - BUSQUE
Sites archéologiques
0 200 400 Mètres
St-Laurent de Bosgros
Sirven
Busque
Prat del Poux
la Rigate
les Pradals
Gaubert
Goutemassade
Bénages
Catalo
la Coste
la Rive
la Courbe
la Tourrié
Bois de la Chaupertié
Camp de Sirven
Col de Vac
Lagasse
la Pommière
la Fontié
la Pezeigne
le Buguet
le Bouriou
Mazélie
la Bourielle
Vaissière
Foures
Narbounès
Barrot
la Trivale
la Salle
Métairie de Roques
Roussel
St-Pierre de Rosèdes
la Talpène
la Barthie
la Métairie Neuve
Saury
Batut
Peyrens
Siouliè
Millet
Cambon
Lasserre
Durauty
la Sédassié
Combal
les Vedels
Teularié
la Plaine
le Sucurlet
les Galiniers
la Tandonie
Sigala
la Aoulinet
Côte Blanche
le Bouriou
la Lze
les Roques
les Bounes
Plaisance
l'Infirmerie
la Catarié
les Escrives
les Rives
Teulié
les Condats
Lespinasse
Valéry
la Galinette
Lézignac
Candeil Haut
Candeil Bas
la Fédarié
l'Œuvre
Grisac
les Guilla
la Gravelle
en Savy
St-Cécile de Mouribat
St-Cécile
la Borie Neuve
la Matétié
Pébrines
la Garrabet
Vintenac
Ruisseau de Lascade
Ruisseau du Téron
Ruisseau de Valgay
Ruisseau de Faure
Ruisseau de Carrat
D 10
D 39
R N 88
St. Pamp.
Cim.
Ch.
Tf.
St Captée

Commune de Busque
Révision du POS
en élaboration du PLU

Servitudes d'utilité publique
et sites archéologiques

0 50 100 200 m

LEGENDE

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

PT2 Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles

Servitudes plans de prévention des risques naturels : tracés indicatifs, se reporter aux documents approuvés. (Inondations)

SITES ARCHEOLOGIQUES

Sites archéologiques

DDT 81	S2EU	BDU	CR - JP	043SUP.dwg	novembre 2013

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Departement
TARN

Commune
BUSQUE

Section : C
Feuille : 000 C 01

Echelle d'origine : 1/2500
Echelle d'edition : 1/2500

Date d'edition : 17/10/2013
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnees en projection : RGF93CC44
©2012 Ministère de l'Economie et des Finances

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
CASTRES
2, avenue Charles de Gaulle 81000
81000 CASTRES
tél. 05 63 62 52 39 -fax 05 63 62 56 35
cdif.castres@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr